



La gratuité de l'école

État des lieux et perspectives

Colloque du 25 juin 2019

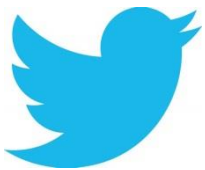


Premiers enseignements de l'enquête du CNAL

Rémy-Charles Sirvent

Secrétaire national du SE-Unsa

Secrétaire général du CNAL



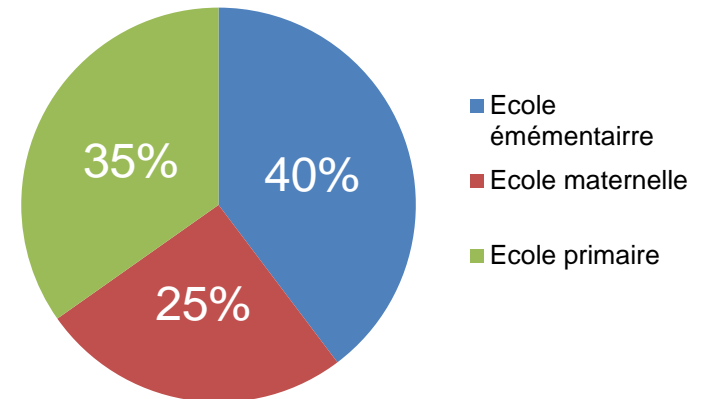
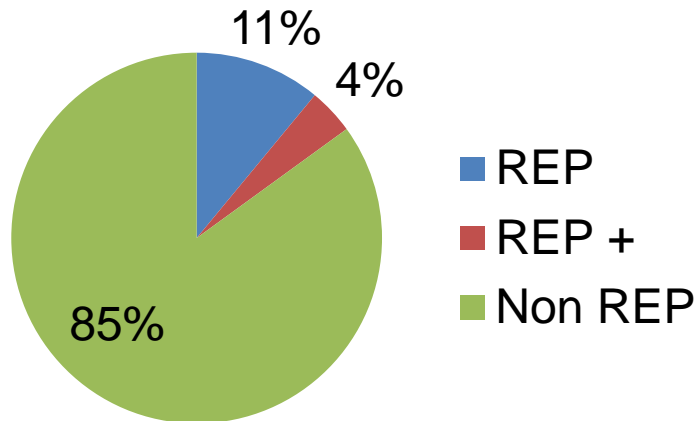
#ColloqueCNAL

Colloque du 25 juin 2019

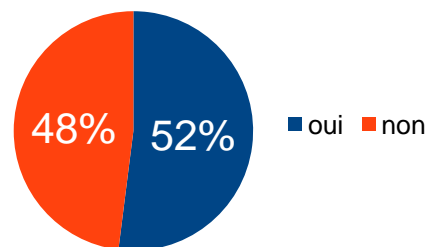


Enquête premier degré

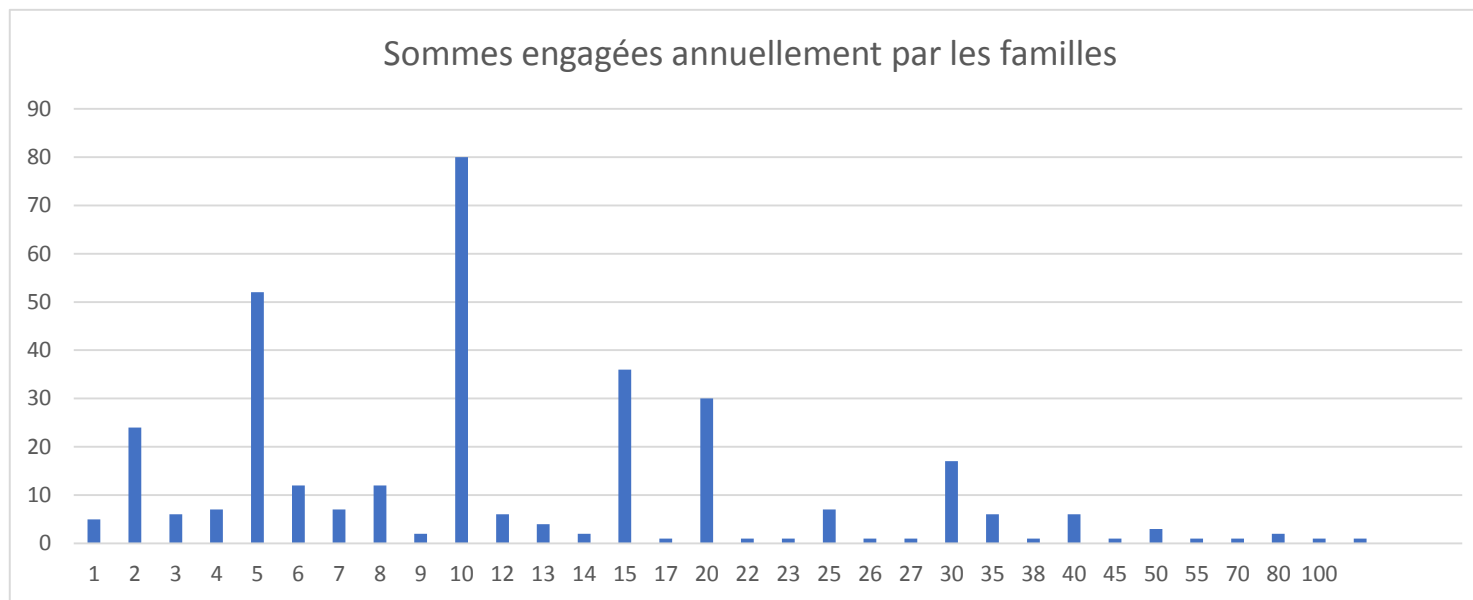
Les militantes et militants des organisations membres du CNAL ont recueilli 1022 réponses dans les écoles.



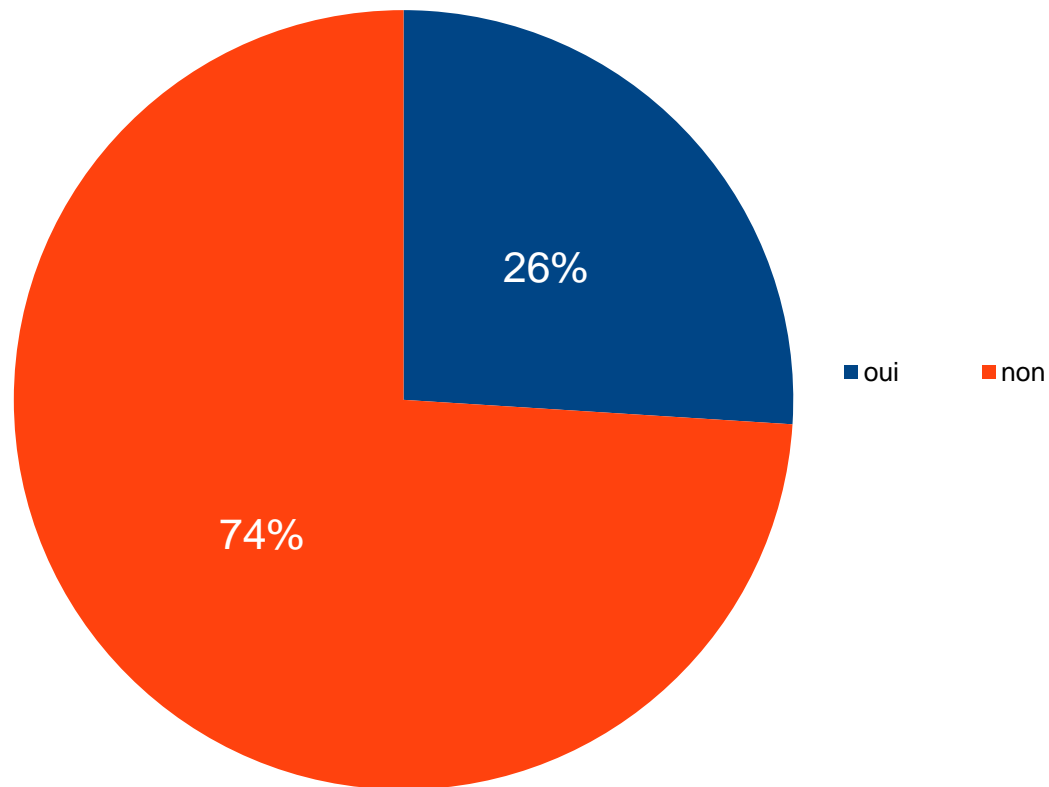
Les familles sont-elles sollicitées pour acheter des fournitures scolaires (cahiers, règles, équerres, etc.) ?



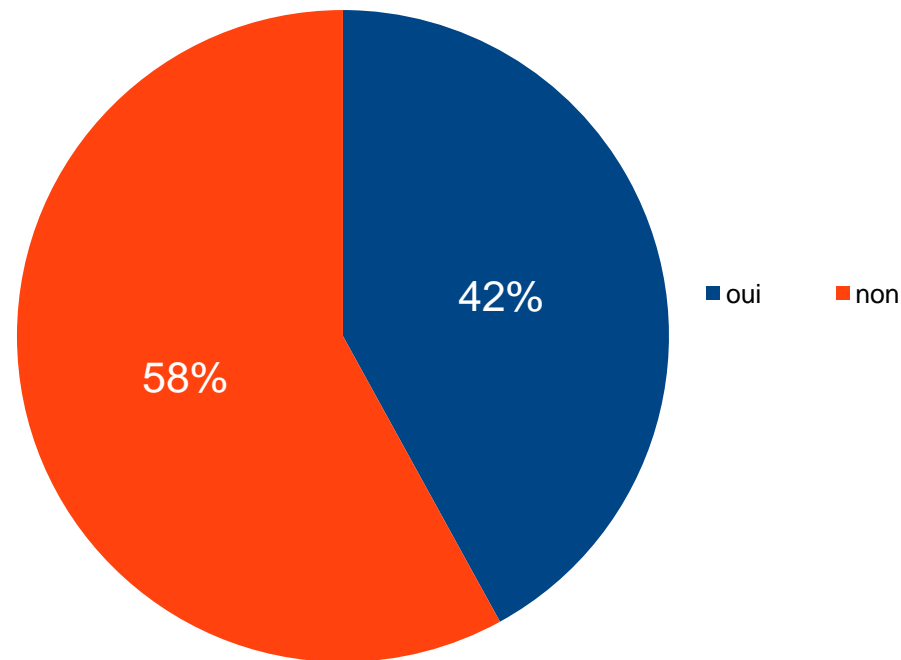
Quand les familles participent au financement des fournitures scolaires, le coût moyen est de 25€ par enfant.



Des familles sont-elles en difficultés pour financer ces dépenses ?

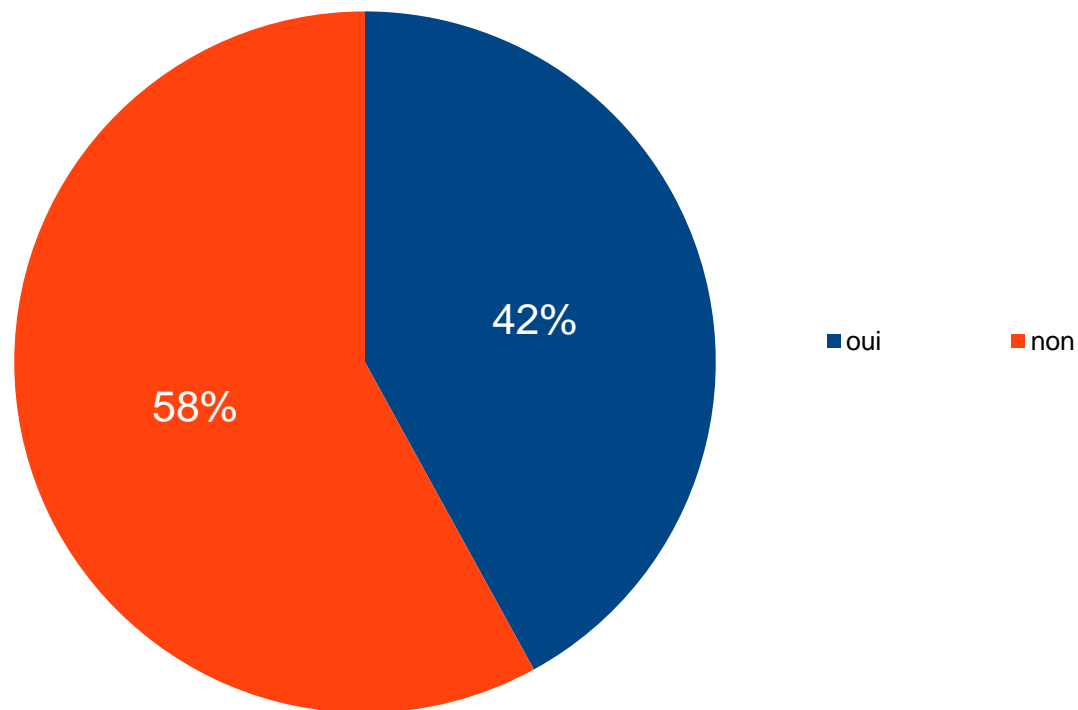


Les familles sont-elles sollicitées pour participer aux frais occasionnés lors des sorties pédagogiques (intervenants, transport, entrée des spectacles...) ?

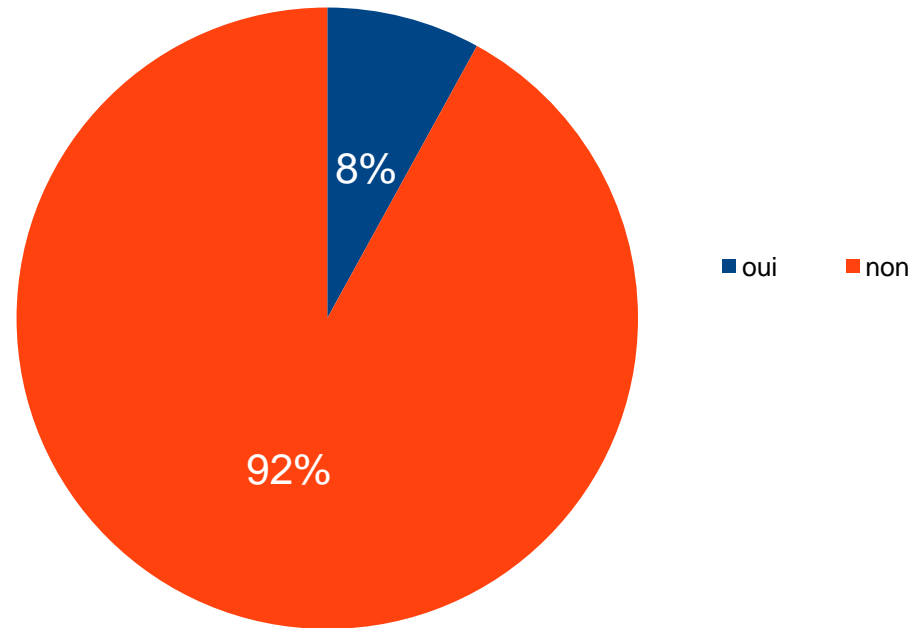


Quand les familles participent au financement des sorties pédagogiques, le coût moyen annuel par enfant est de 13,5 €

Des familles sont-elles en difficultés pour financer ces dépenses ?

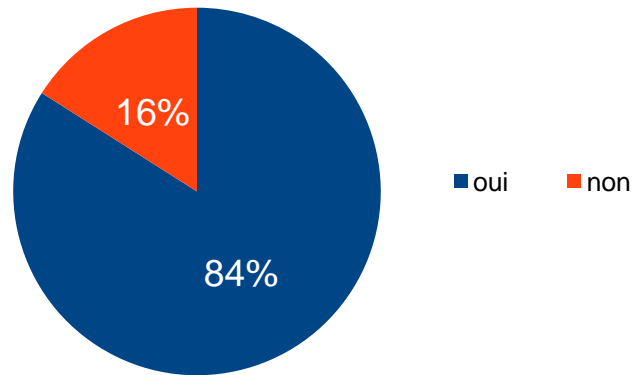


Les familles sont-elles sollicitées pour participer au financement des activités sportives se déroulant sur le temps scolaire (par exemple, achat de rollers, de chaussons...) ?

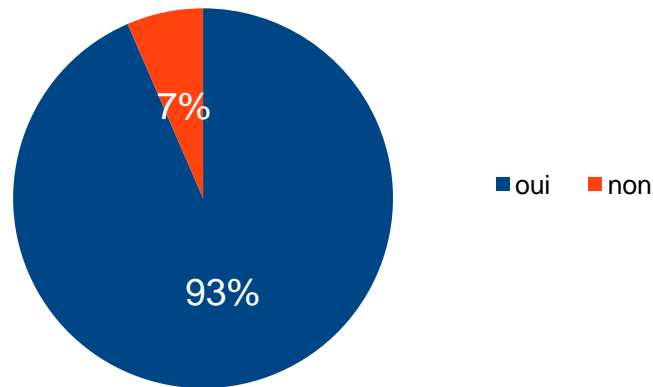


Quand des familles participent à ces financements, le coût moyen annuel s'élève à 12 €

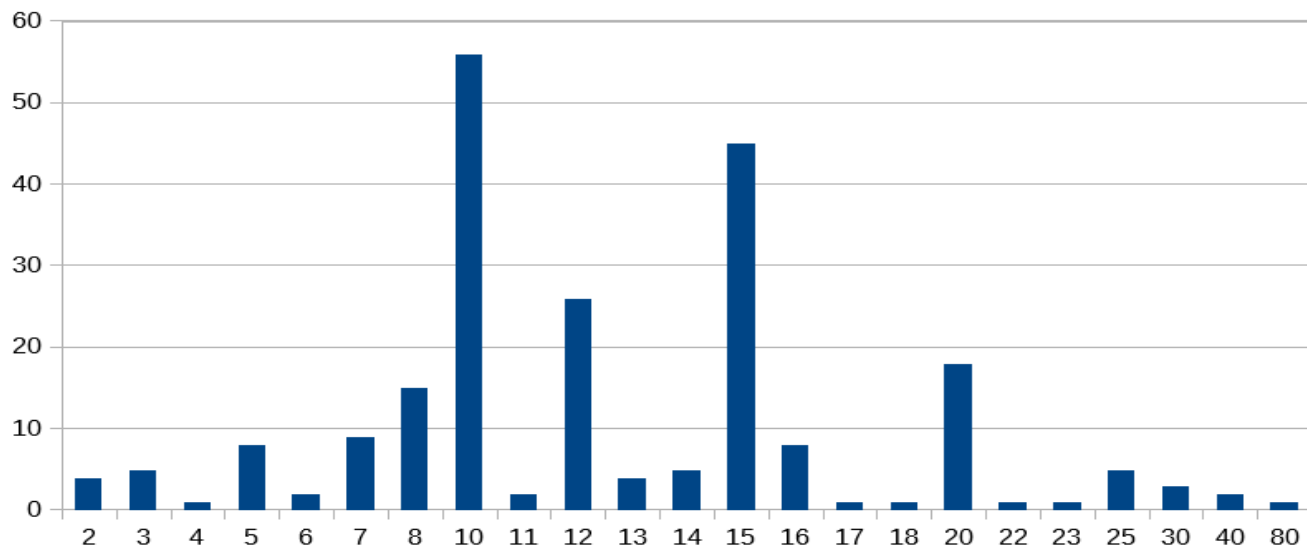
Les familles cotisent-elles à la coopérative de l'école ?



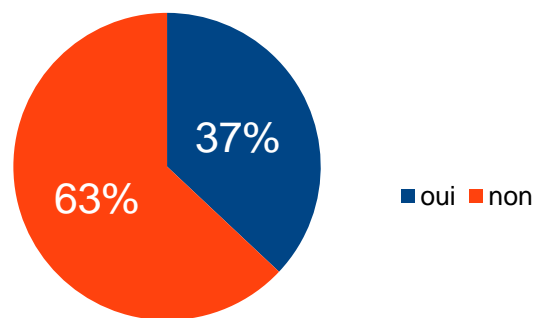
La cotisation est-elle facultative ?



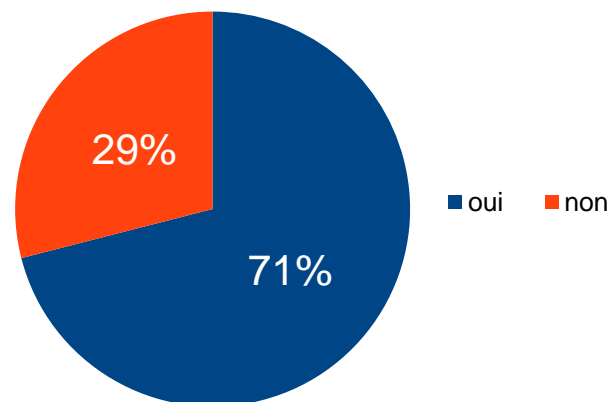
Le coût moyen annuel de la cotisation à la coopérative scolaire s'élève à 12,90€



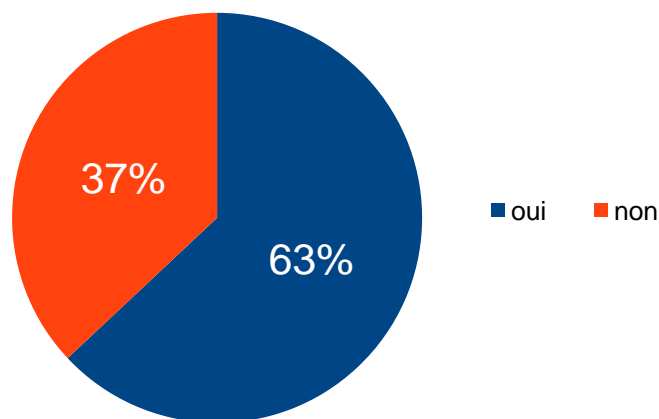
Le prix est-il modulable selon les revenus des familles ?



Les classes transplantées avec nuitées impliquent-elles une participation financière des familles?

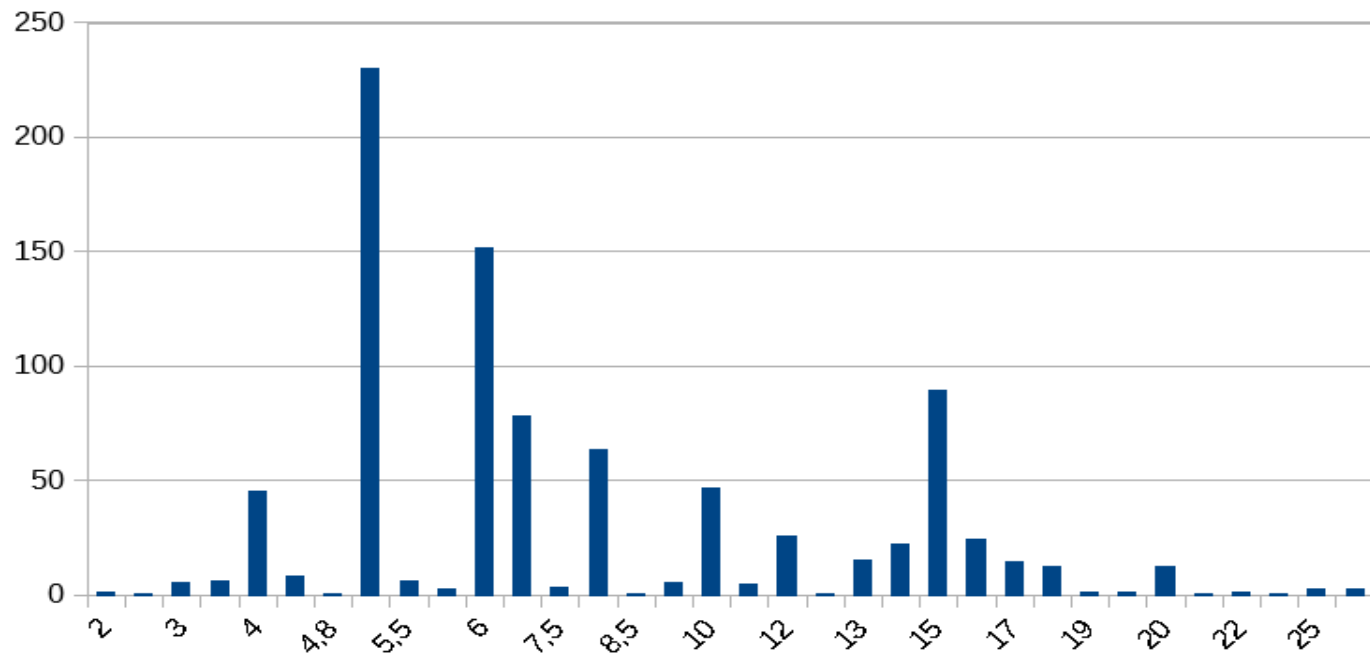


Le prix est-il modulable selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants ?

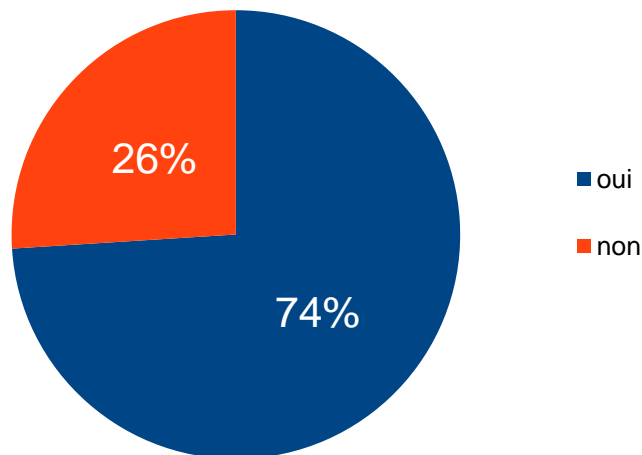


Quel est le coût de la photographie de classe pour les familles ?

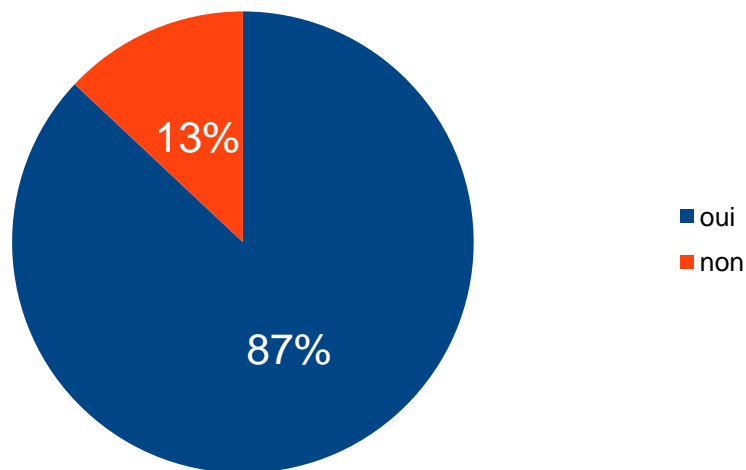
8,60€ en moyenne



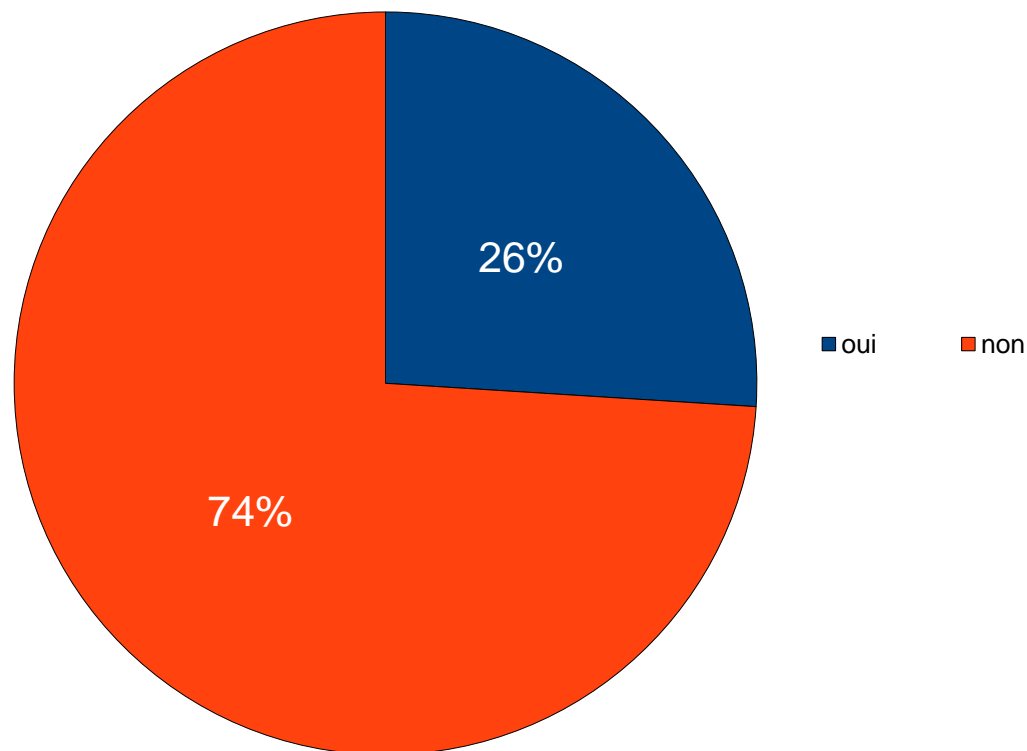
Les familles sont-elles impliquées dans le financement de la garderie du matin avant la classe?



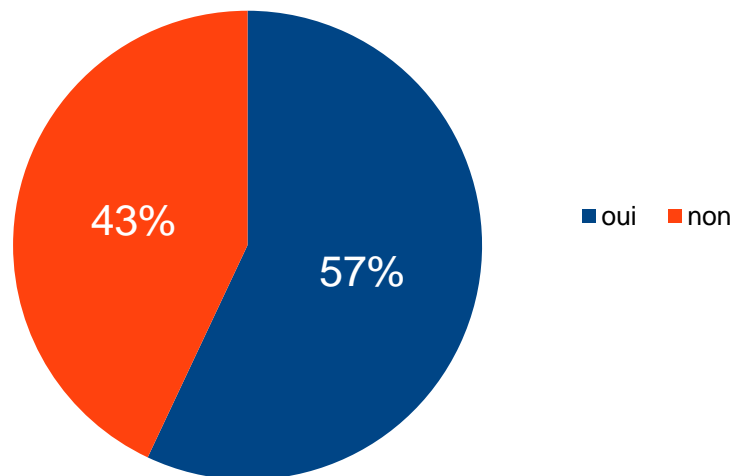
Les familles sont-elles impliquées dans le financement de la garderie du soir après la classe ?



Les familles sont elles impliquées dans le financement des études surveillées ?



La restauration scolaire fait-elle l'objet d'un tarif fixe par enfant ?



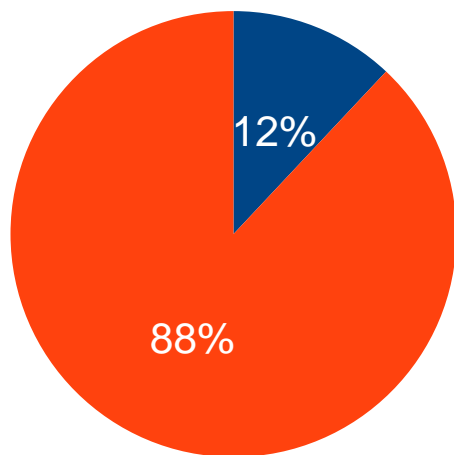
Le prix moyen fixe est de
3,74 € par repas

Quelques exemples de prix par repas, quand une modularité des tarifs existe :

de 2,75 à 3,75€
de 0,70€ à 5€
de 1,74 à 3,62 €
de 2 à 7€

de 1€ à 6 €
de 0,80€ à 7,3 €
de 1 € à plus de 4,5 €

Le prix des transports scolaires fait-il l'objet d'un tarif modulé selon les revenus du ménage concerné et le nombre d'enfants ?

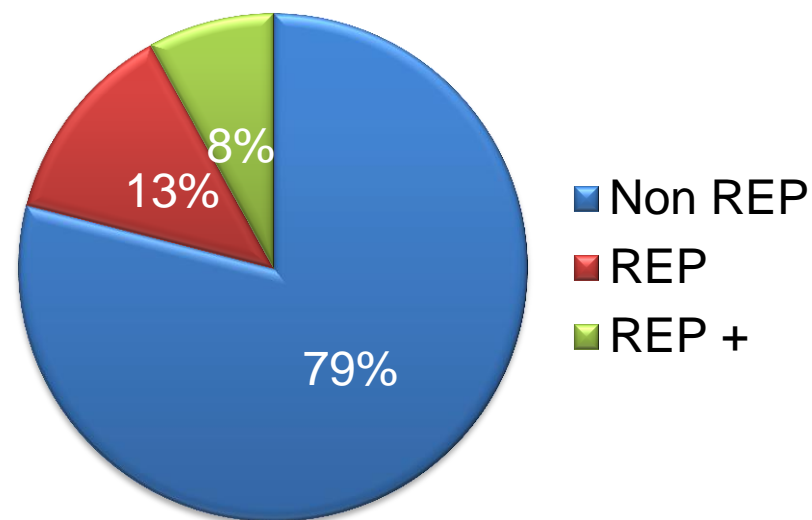
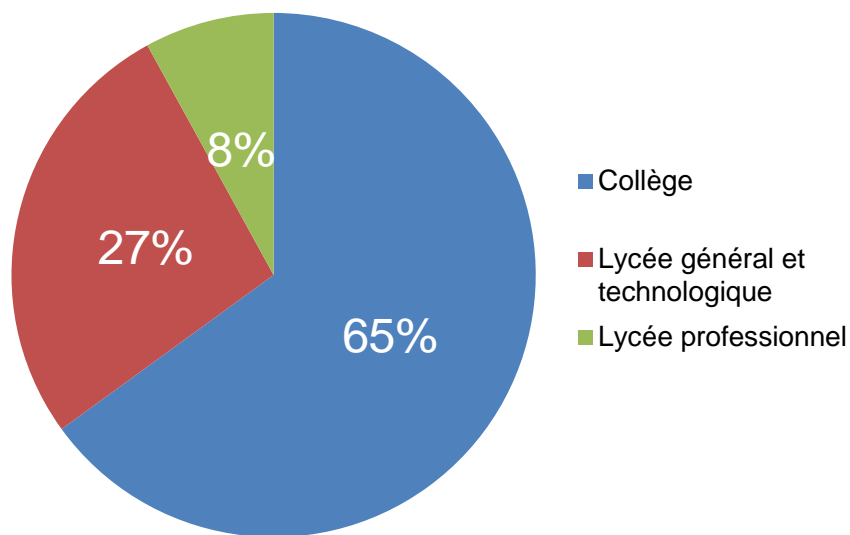


■ oui
■ non

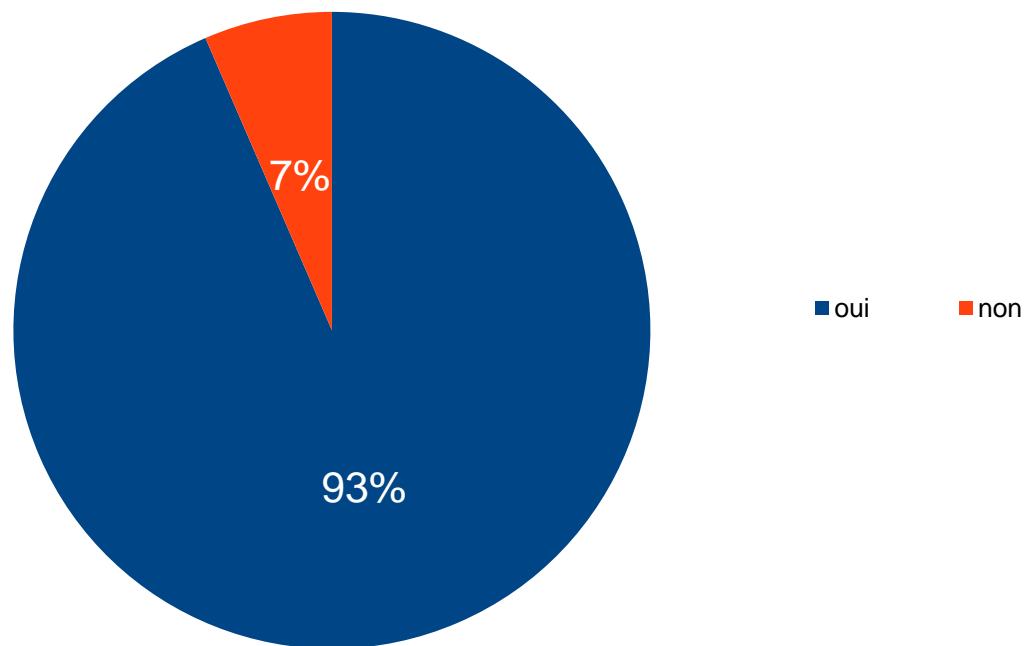
- 165 € pour 1 enfant / 240 € pour 2 enfants / 285 € pour 3 enfants
- 25€ pour 1 enfant et 50€ pour 2 et +
- gratuit - de 5 ans et 28€/sur 10 mois pour les autres
- 90 € pour 1 enfant; gratuité dès 4 enfant
- gratuit pour tous

Enquête second degré

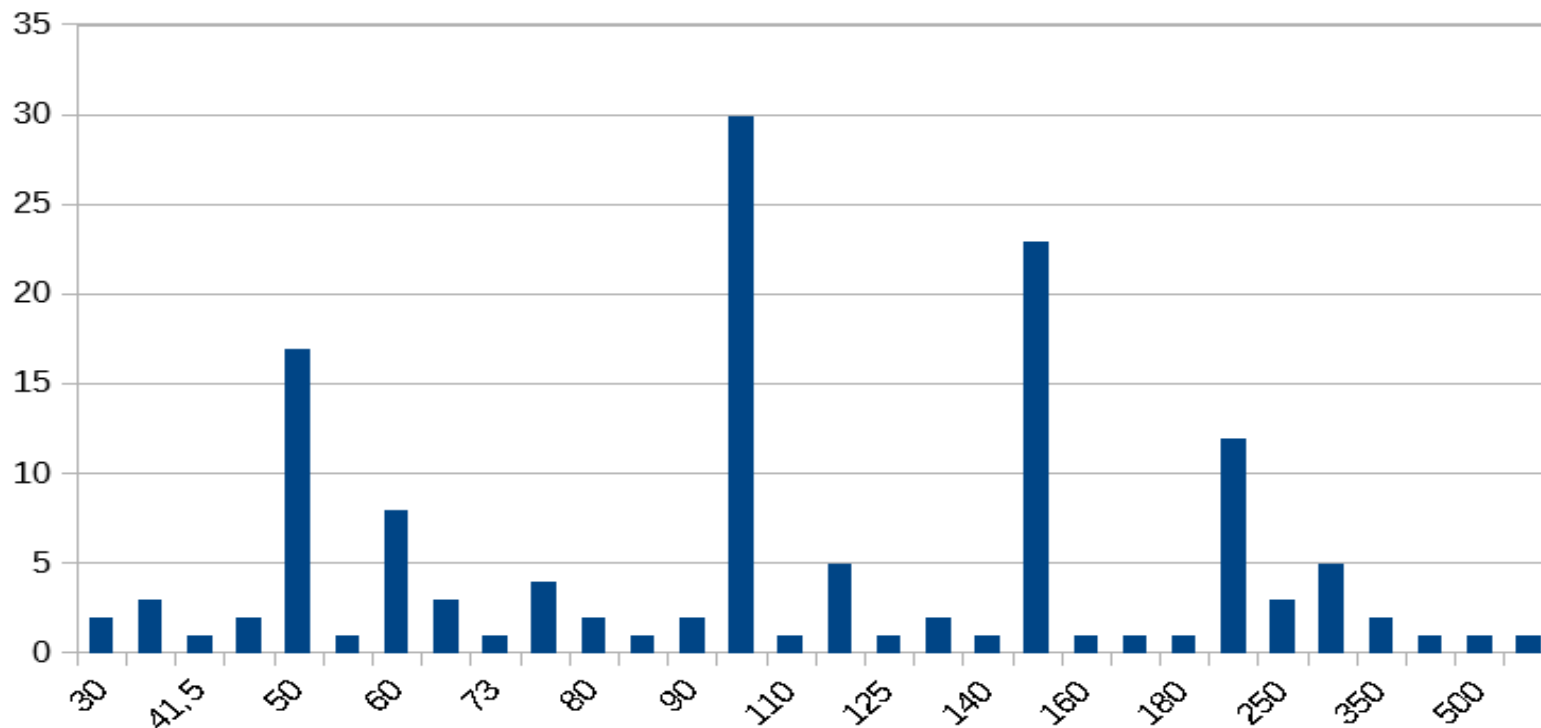
230 réponses collectées par les militantes et militants des organisations membres du CNAL



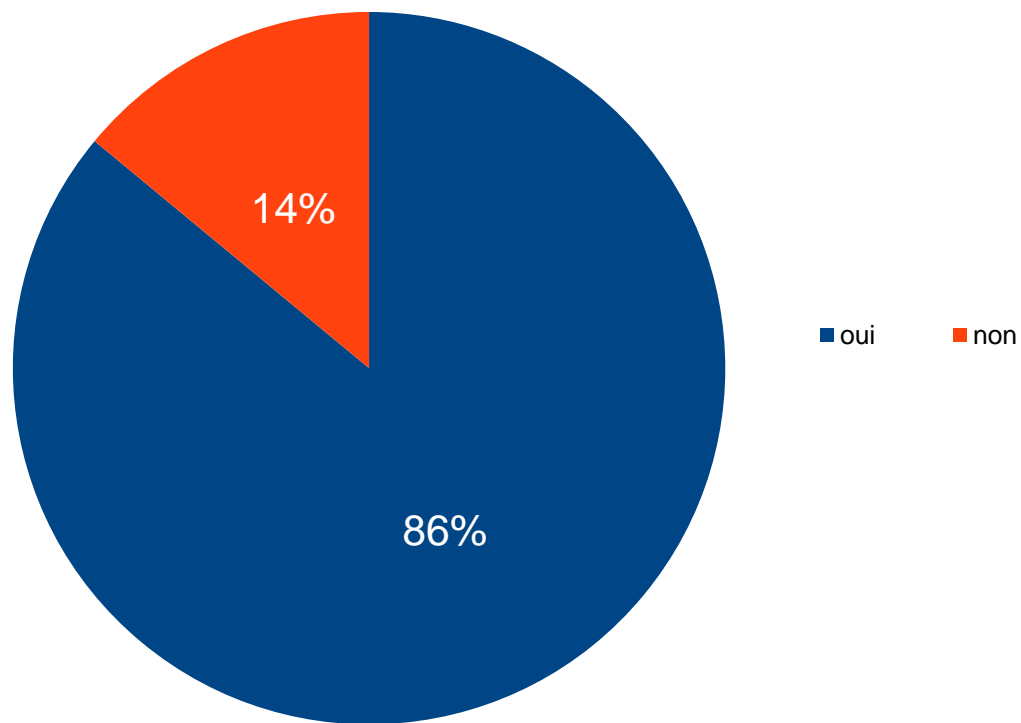
Les familles sont-elles sollicitées pour acheter des fournitures scolaires (cahiers, règles, équerres, calculatrice) et toutes autres fournitures qui correspondent à l'orientation et aux spécialités de l'élève (l'enseignement professionnel, matériels de physique/chimie, éducation musicale et arts visuels...)?



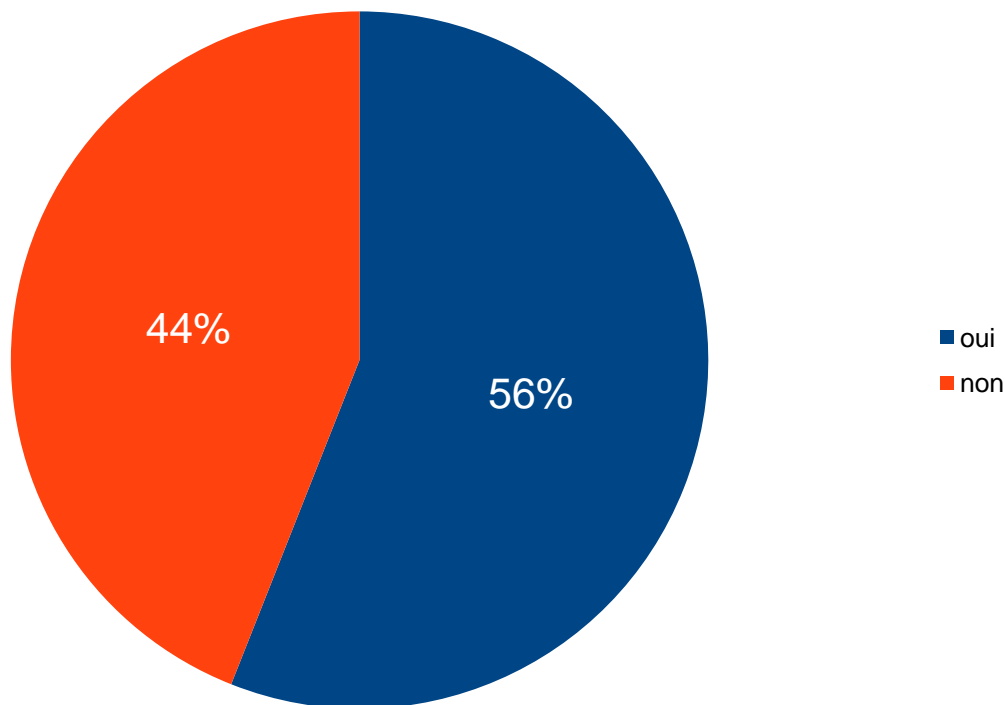
Le coût moyen annuel par enfant de ces dépenses s'élève à 135€



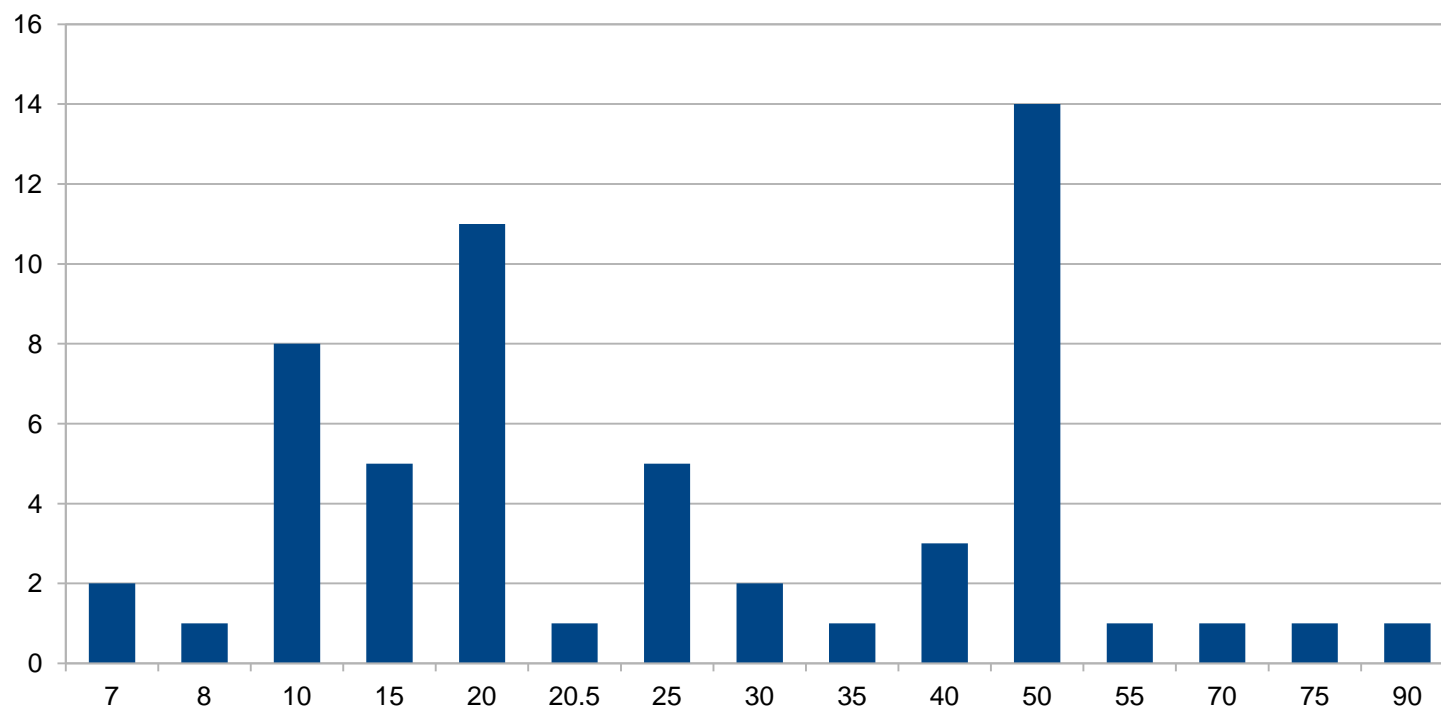
Des familles sont-elles en difficultés pour financer ces dépenses ?



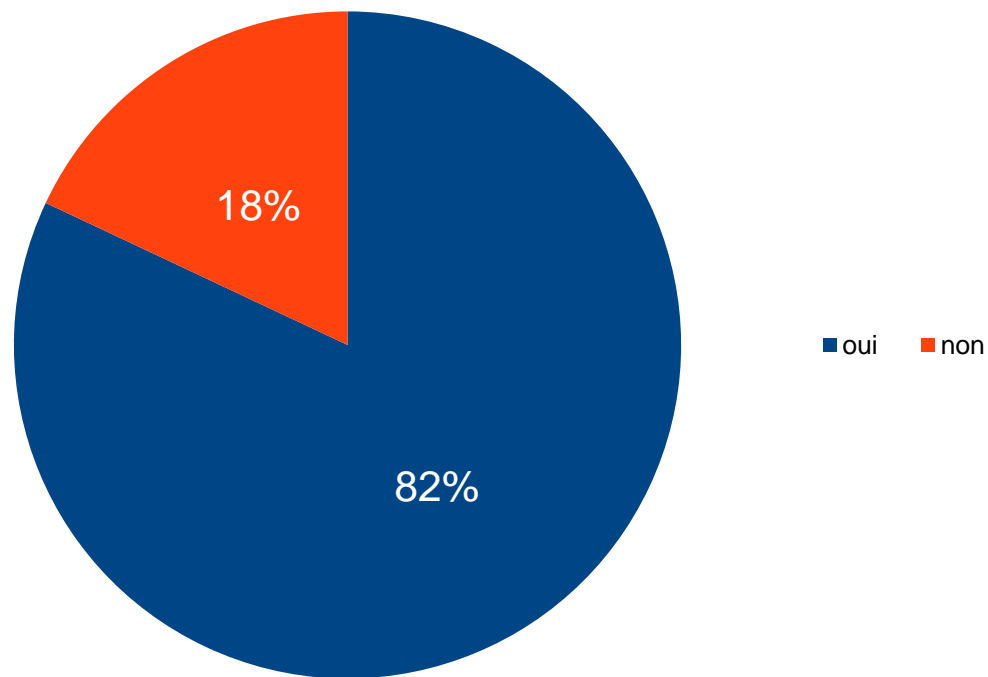
Les familles sont-elles sollicitées pour participer aux frais occasionnés lors des sorties pédagogiques (intervenants, transport, entrées et visites en lien avec les programmes scolaires...) ?



Le coût moyen annuel par enfant s'élève à 29€

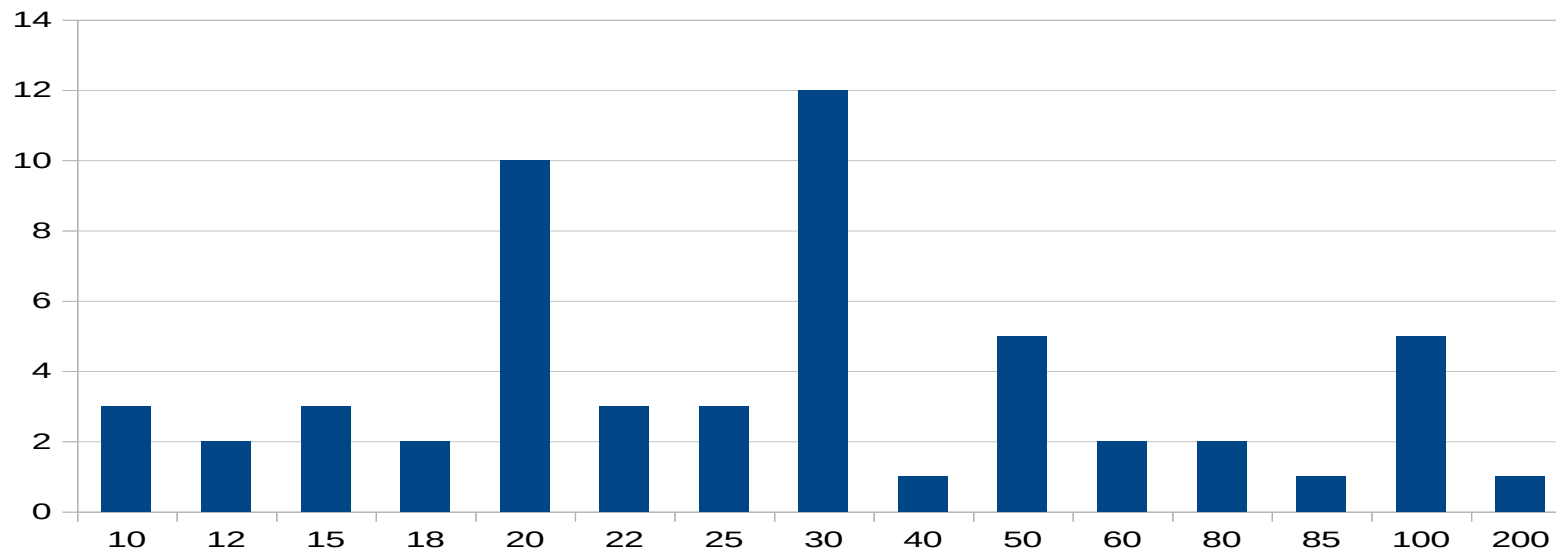
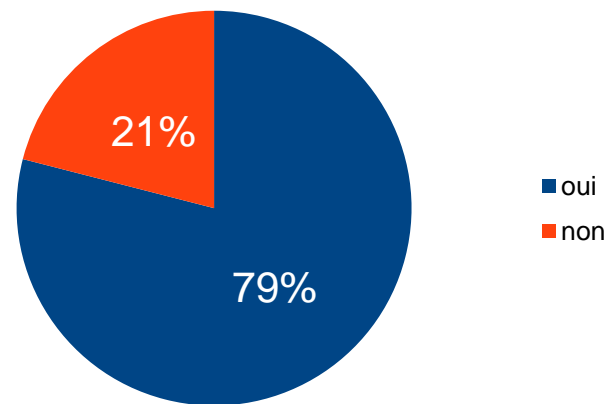


Des familles sont-elles en difficulté pour financer ces dépenses ?



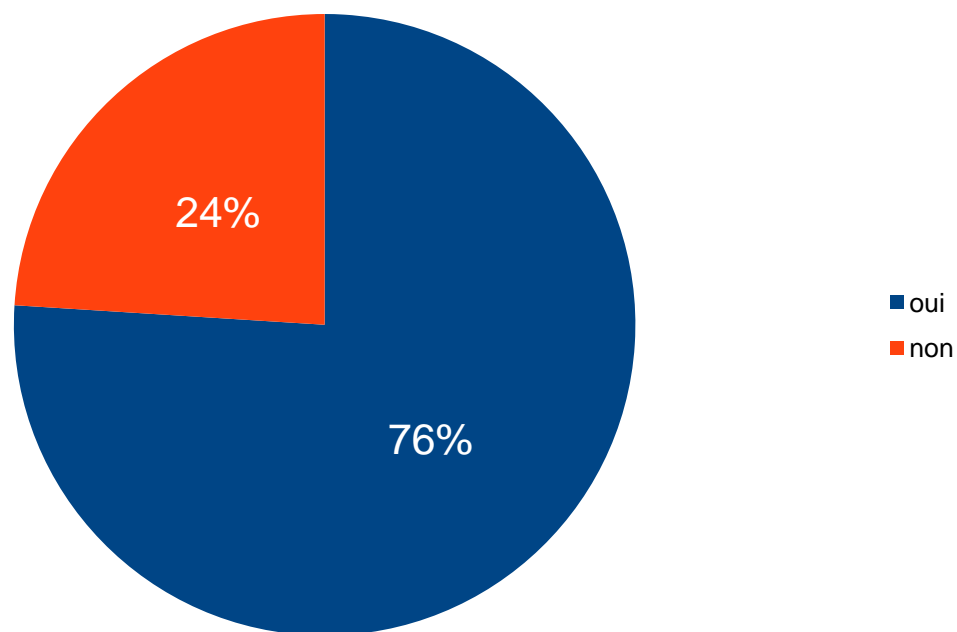
Les familles sont-elles sollicitées pour participer au financement des activités sportives se déroulant sur le temps scolaire (tenues de sport, UNSS) y compris la cotisation de l'AS ?

Le coût moyen est de **39** euros.

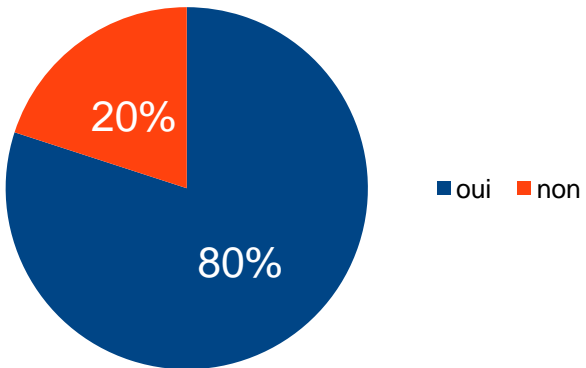


Colloque du 25 juin 2019

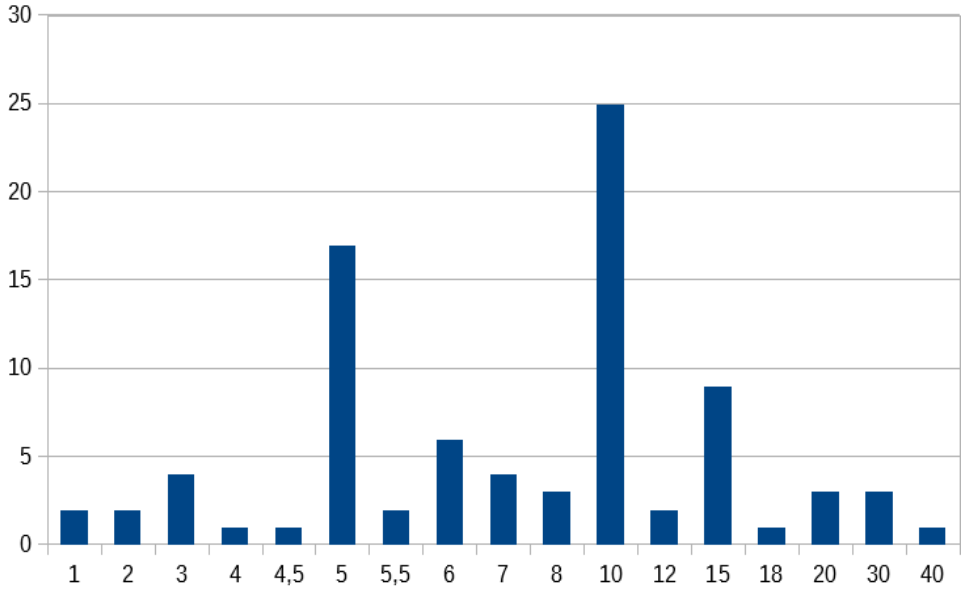
Des familles sont-elles en difficulté pour financer ces dépenses ?



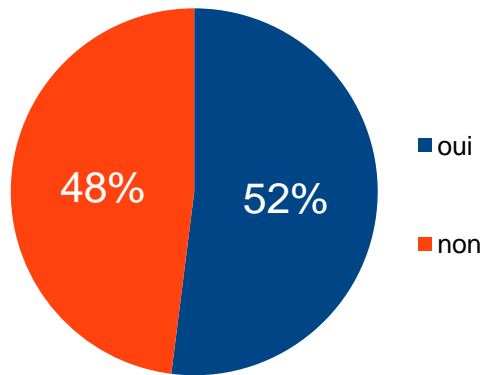
Les familles participent-elles financièrement au Foyer socio-éducatif ou à la Maison des lycéens ?



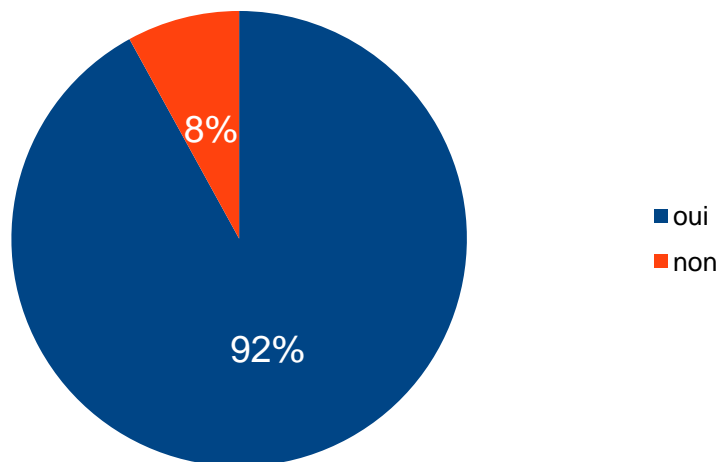
La cotisation moyenne est de 7,6 €



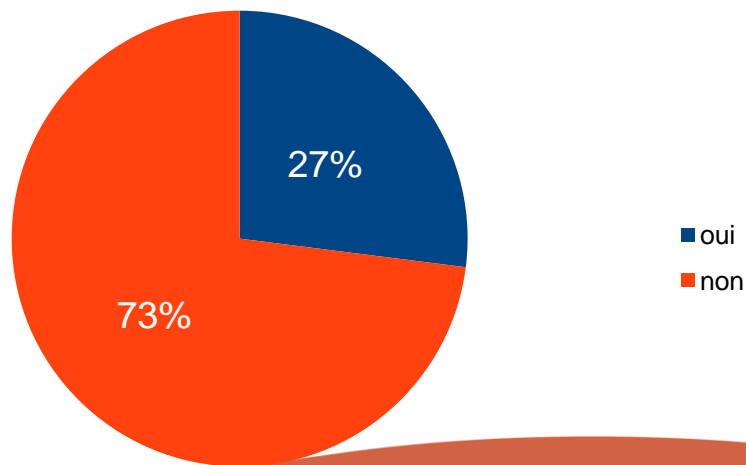
Le coût de la cotisation est-il modulable ?



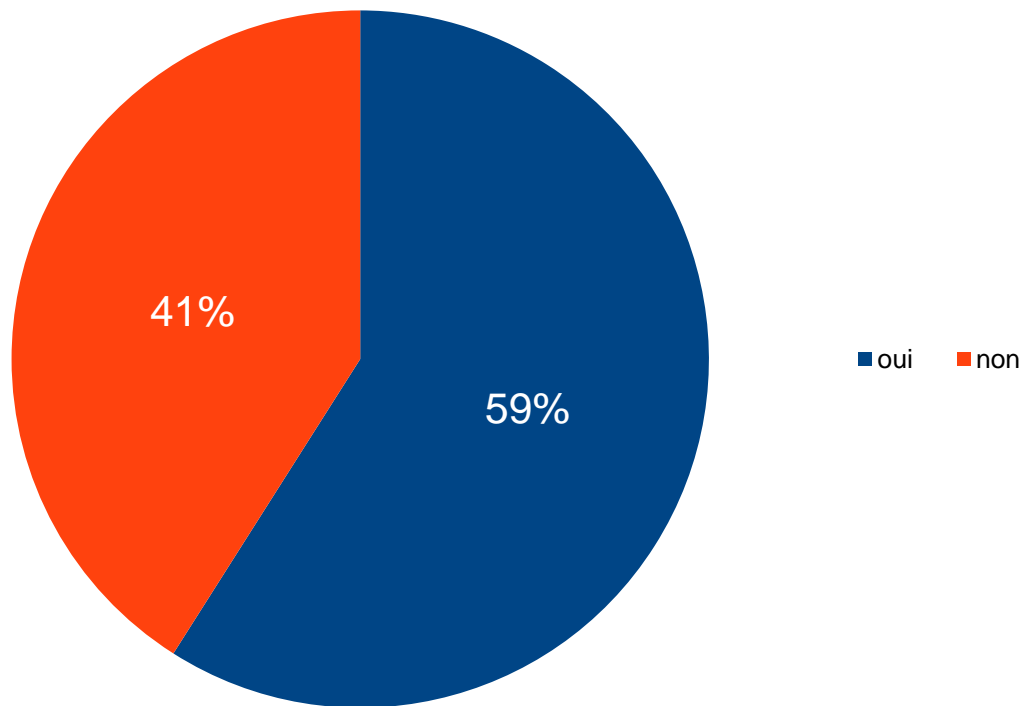
Les voyages scolaires impliquent-ils une participation financière des familles ?



Le prix est-il modulable selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants ?

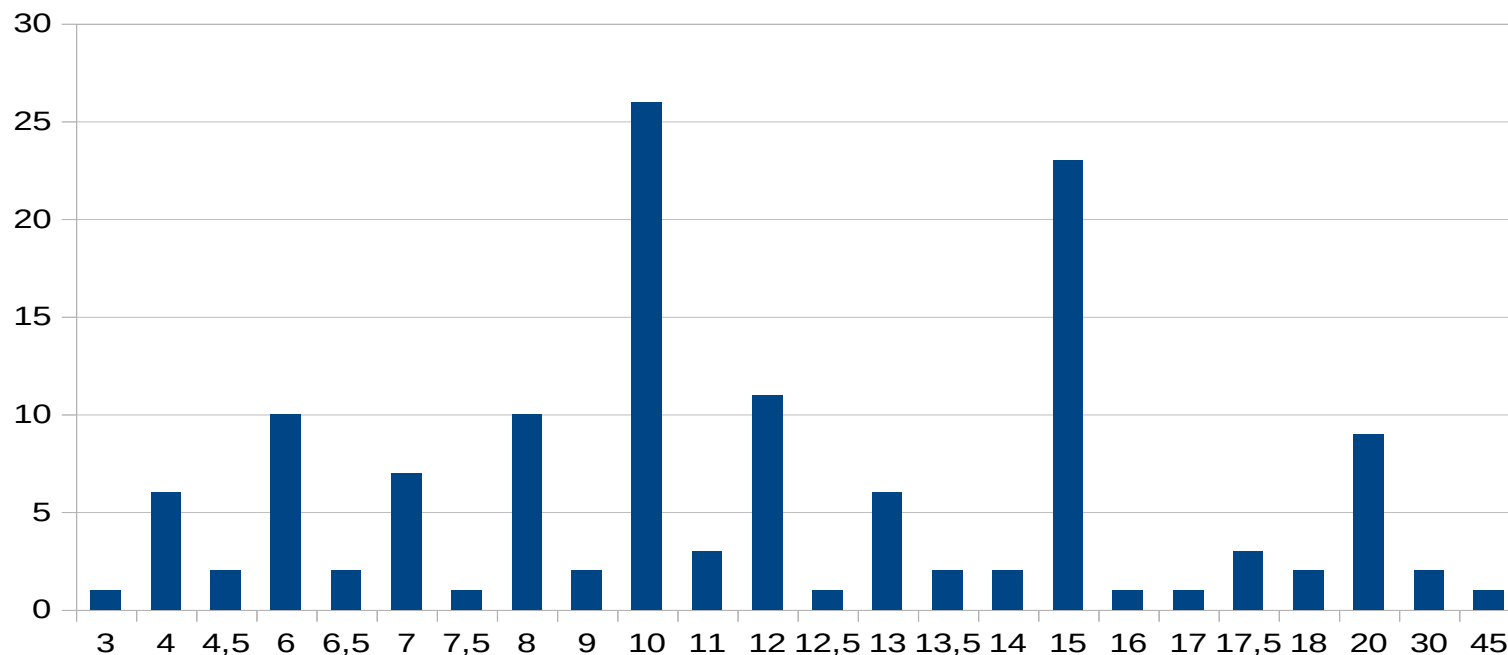


Arrive-t-il que des élèves ne participent pas à un voyage scolaire pour des raisons financières ?

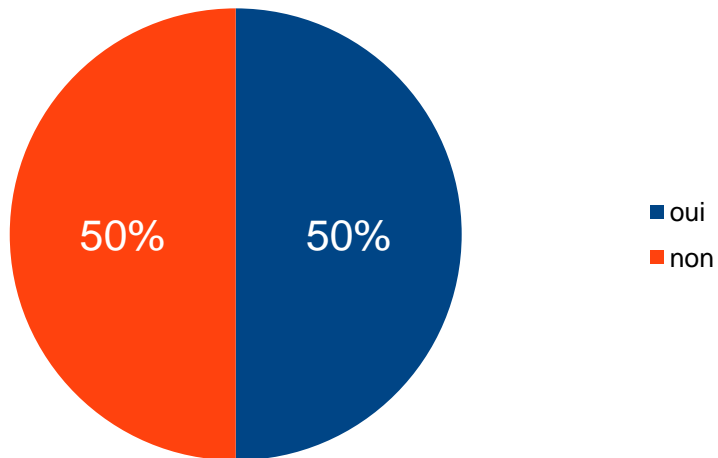


Le coût de la photographie de classe pour les familles ?

La somme moyenne est de 10,20€



Les familles sont-elles sollicitées pour d'autres financements (clé USB, ordinateur, tablettes, imprimante...) ? Si oui, lesquels ?



Restauration scolaire

Quand la restauration scolaire fait l'objet d'un tarif fixe, le coût moyen est de 3,60€ par repas

Quand la restauration scolaire fait l'objet d'un tarif modulé, un large panel de possibilités existent ; en voici quelques exemples :

- de 1.80 à 4.30 €
- de 1.90 à 3.40€
- de 1.20 à 5.05€
- 1 € pour les boursiers
- Forfait 4 jours : 3.90€/repas ; Forfait 3 jours : 3.95€/repas ; Forfait 2 jours : 4.02€/repas ; Forfait 1 jour : 4.07€/repas. Repas exceptionnel : 6.70€

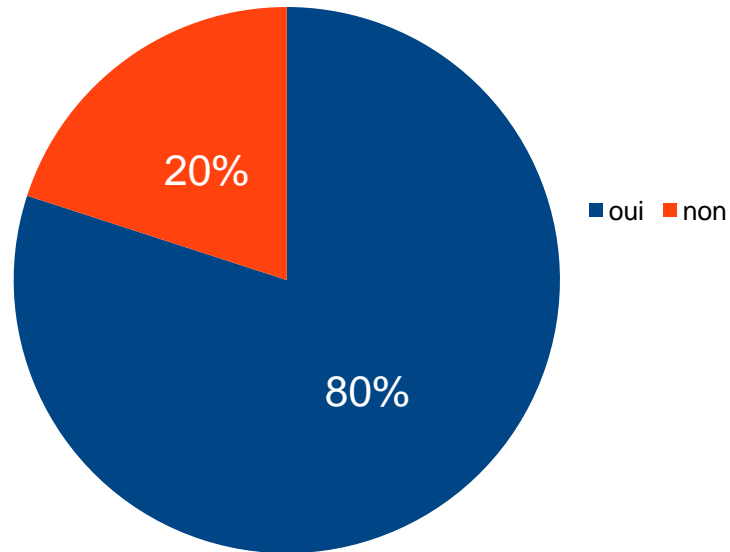
Le prix des transports scolaires fait-il l'objet d'un tarif fixe ? Les tarifs sont-ils modulés selon les revenus du ménage concerné et le nombre d'enfants ?

Quand un tarif fixe est appliqué, le coût moyen annuel est estimé à 151€

Quand le tarif est modulable, les situations sont très disparates : voici quelques exemples :

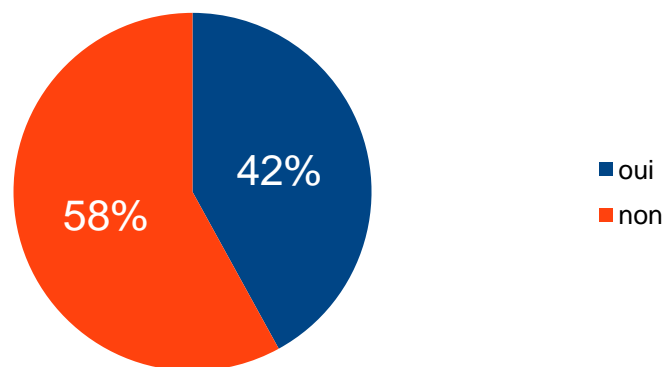
- Premier enfant 90€, 2^{ème} 75€, 3^{ème} 50€
- Gratuité si 2 parents demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux
- 110€ par enfant, gratuité dès le 3^{ème} enfant
- 122€ par enfant boursier
- Tarif dégressif selon le nombre d'enfants

La gratuité des ouvrages scolaires est-elle effective ?



Quand une participation est demandée aux familles, le coût annuel est estimé à 55 €

Toutes les familles en difficulté de votre établissement ont-elles recours aux bourses ?



Disposez-vous de fonds sociaux ? Si oui, sont-ils suffisants pour répondre aux besoins ?

- Les fonds sociaux peuvent être suffisants dès lors qu'il y a peu de demandes.
- Quand le recours aux fonds sociaux est important, ils sont insuffisants.
- Ils ne peuvent être distribués à toutes les familles dans le besoin.
- On fait avec.
- C'est parfois un peu tendu en fin d'exercice et certaines familles s'autocensurent dans leurs demandes.
- le collège s'adapte pour essayer de satisfaire tout le monde
- Ils l'étaient jusqu'à présent, mais dotation en baisse et augmentation des besoins des familles
- Il y a toujours des reliquats, mais certaines familles n'osent pas faire les démarches